



PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022



Le budget principal retrace les activités de nature administrative de l'EPCI, non assujetties à la TVA. Il est soumis à la nomenclature M57.

Il s'agit d'un budget exprimé en montants TTC récupérant la TVA grevant ses investissements au travers du FCTVA.

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET PRINCIPAL	1981	SPA	M57	REGIE / Marchés publics	BUDGET TTC

Un certain nombre d'activités sont retracées et individualisées dans le cadre de budgets annexes. Les nomenclatures comptables dépendent de la nature de l'activité : les services publics industriels et commerciaux (SPIC) appliquent la M4 (M49 pour les services de l'eau et de l'assainissement) tandis que les services publics administratifs (SPA) retracent leurs opérations budgétaires dans le cadre de la M57. Le tableau ci-dessous retrace le détail des différentes activités de la CCCA individualisées dans des budgets annexes :

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	2000	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU	2003	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL	1993	SPIC	M4	AOT	BUDGET HT
BUDGET PORT DE PLAISANCE	2005	SPIC	M4	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE VIABILISATION ZI de SASSEVILLE	2015	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	2017	SPIC	M4	DELEGATION	BUDGET TTC

Construit dans le respect des objectifs présentés lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 02 mars dernier, le budget primitif 2022 repose sur la recherche d'un équilibre entre une trajectoire politique volontariste et la préservation des équilibres financiers.

Le budget 2022 comprend de nouvelles compétences : mobilités et PLUi. Il intègre, par ailleurs la dimension développement durable dans l'exercice de l'ensemble des politiques publiques. D'un point de vue analytique, 2 services budgétaires sont créés : Mobilités et Développement Durable.

Le budget communautaire 2022 poursuit l'objectif de rapprochement de la Communauté de Communes de ses habitants et de ses communes membres (bourse BAFA pour les jeunes, accroissement du budget voirie-électrification, conseillère numérique allant à la rencontre des administrés, ...)

Le budget 2022 reprend les résultats de l'exercice antérieur, par anticipation ainsi que les restes à réaliser, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La construction budgétaire 2022 intègre les différents paramètres développés dans le rapport d'orientations budgétaires :

○ Ceux liés aux objectifs politiques et stratégiques

Les objectifs politiques et stratégiques qui ont présidé à la construction du budget 2022 s'articulent autour **des axes prioritaires suivants** :

- Maintien des taux d'imposition,
- Accroissement du budget voirie Entretien/Investissement,
- Mise en place d'actions opérationnelles dans le cadre de la transition énergétique et des mobilités
- Mise en place d'une programmation pluriannuelle d'investissement intégrant l'entretien récurrent et la mise aux normes
- Maintien des ratios financiers d'un bon niveau (taux d'épargne brute, délai de désendettement, ...)
- Poursuite de l'optimisation des taux d'exécution en section d'investissement
- Rechercher systématiquement des financements externes pour toute action ou projet d'investissement,
- Stabilisation des dépenses de fonctionnement des services, hors mesures nouvelles, par rapport au budget primitif 2021

○ Ceux liés au contexte local

Le contexte budgétaire 2022 est notamment marqué par :

① les paramètres internes :

- la définition opérationnelle du projet de territoire « **solidaire, attractif et durable** »,
- la définition d'actions en faveur de la transition énergétique et la mobilité,
- les missions d'assistance à maîtrise d'œuvre pour préparer la fin des contrats de délégation de service public,
- le projet de rénovation et d'attractivité de la base de loisirs du Lac de Caniel,
- l'optimisation de la fréquentation des chalets de La Clusaz,
- la phase de diagnostic de la démarche PLUI,
- la remise en fonction de la piscine du Littoral,
- l'accroissement du nombre de places dans les structures d'accueil de la Petite Enfance,
- l'intégration du budget REOM dans le budget principal, dans le cadre de l'instauration d'une TEOM généralisée,

- l'accroissement des charges liées à la gestion des déchets ménagers (traitement, marchés déchetterie, TGAP...),
- un effort croissant pour l'entretien et l'investissement sur les voiries, l'électrification et l'éclairage public

② les paramètres externes :

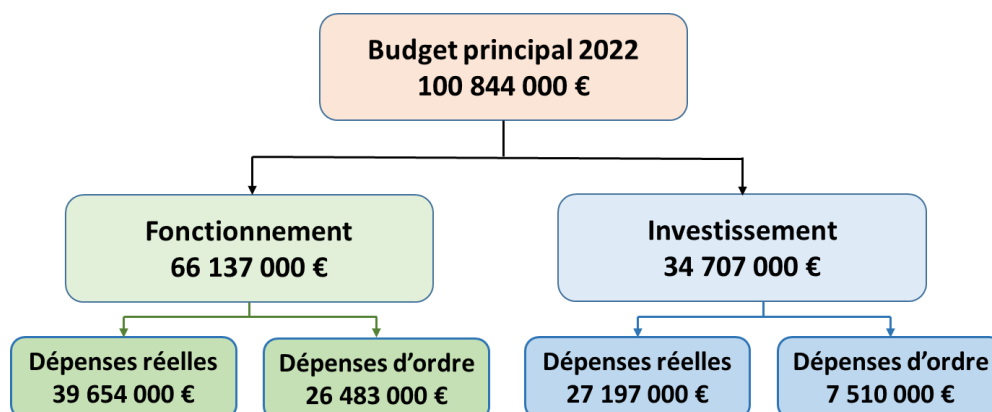
- Bien que l'enveloppe de la DGF soit prévue de manière quasi-constante dans la loi de finances pour 2022, les baisses internes seront, comme chaque année, financées via une ponction sur les dotations ajustées (dotation forfaitaire des communes, dotation de compensation, DCRTP),
 - La dotation de compensation, qui est l'une des composantes de la DGF des EPCI, sera une nouvelle fois impactée à la baisse (-2,1%),
 - Le maintien des prélèvements au titre du redressement des comptes publics et du FNGIR,
 - Une augmentation du prélèvement au titre du FPIC en 2022,
 - Une forte revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+3,4%).

1^{ère} Partie : Présentation générale des budgets primitifs 2022

Le budget principal fera l'objet d'une présentation détaillée, contrairement aux budgets annexes, dans la mesure où il représente plus de 70% des dépenses réelles de la Communauté de Communes.

1.1 – Le budget principal

Le schéma ci-dessous présente une vue d'ensemble des dépenses du budget principal 2022 en **mouvements budgétaires**¹ :



Les dépenses réelles se répartissent comme suit :

- 66% de dépenses de fonctionnement
- 34% de dépenses d'investissement

¹ Mouvements réels + mouvements d'ordre (amortissements, virement à la section d'investissement, ...).

Les dépenses de fonctionnement (hors restes à réaliser)

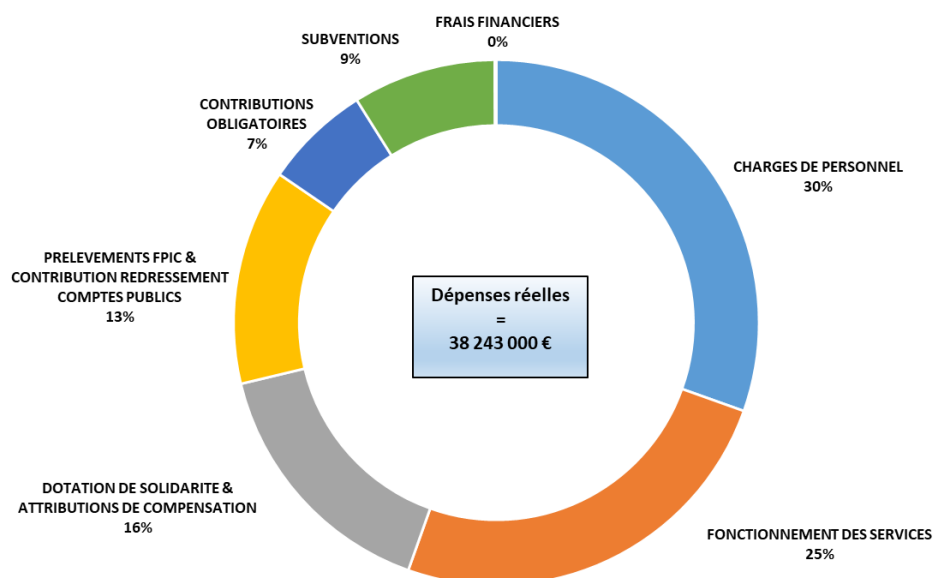
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

CHARGES DE PERSONNEL	11 647 076 €
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	9 556 409 €
DOTATION DE SOLIDARITE & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	6 048 500 €
PRELEVEMENTS FPIC & CONTRIBUTION REDRESSEMENT COMPTES PUBLICS	5 081 537 €
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	2 500 116 €
SUBVENTIONS	3 371 463 €
FRAIS FINANCIERS	38 118 €
TOTAL - DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 243 219 €

En 2022, sur un budget de 38,2 M€ de dépenses réelles de fonctionnement :

- 27,1 M€ seront consacrés à l'exercice des compétences statutaires
- 6,0 M€ seront destinés aux reversements aux communes
- 5,1 M€ seront prélevés pour alimenter les fonds de péréquation nationaux

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



Les charges de personnel du budget principal, qui représentent 30% des dépenses réelles de fonctionnement, comprennent également la rémunération des agents titulaires des budgets SPIC et des personnels intervenant sur les budgets annexes. Une refacturation est alors réalisée en fin d'année pour un montant prévisionnel 2022 de 354 395 €².

² La refacturation des personnels aux budgets annexes SPIC apparaît au compte 70841 « Mise à disposition de personnel aux budgets annexes ».

Par ailleurs, un certain nombre de remboursements de charges de personnel est prévu au titre des congés maternité et maladie en cours (265 000 €). Ainsi, la dépense nette de charges de personnel s'établit à **11 028 000 € pour le budget primitif 2022**.

Les dépenses de fonctionnement des services s'établissent à 9 556 000 €, et comprennent, notamment, quelques éléments nouveaux :

- l'intégration des charges du budget annexe SPOM (1 074 000 €),
- une évolution des prix des marchés tri sélectif et déchetteries (488 000 €),
- l'accroissement des dépenses de fonctionnement voirie-électrification-E.P. (167 000 €),
- 3 séjours supplémentaires en classes de neige (101 000 €),
- AMO Pistes cyclables (100 000 €),
- Bourse BAFA pour les jeunes (20 000 €),
- Fourniture des goûters périscolaires (19 000 €),
- Salon des producteurs locaux (7 000 €), ...

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité communautaire (5 934 000 €) est en augmentation (*par rapport à l'enveloppe de base de 5 880 000 €*) d'environ 54 000 € pour financer le tunnel de garantie.

Les attributions de compensation pour nuisances environnementales (éoliennes) sont prévues en application de la délibération adoptée en 2017 :

une attribution de compensation pour nuisance environnementale fixée à 20% du produit fiscal éolien est estimée en 2022 à 114 000 €.

Les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FNGIR et du redressement des comptes publics sont maintenus constants par rapport à l'année 2021. La contribution au titre du FPIC est prévue en augmentation compte tenu de la modification des indicateurs de péréquation.

Les contributions obligatoires comprennent essentiellement les participations aux différents organismes de regroupement pour 2 500 000 € (SMITVAD, Syndicats de Bassins Versants, Seine Maritime Numérique, Syndicat Mixte de la Frange Littorale...).

Enfin, le poste « Subventions » comprend essentiellement :

- la compensation pour service public au délégataire des piscines : 1 106 000 €
- la contribution au budget annexe du Golf : 830 000 €
- la subvention de fonctionnement à l'OTCA : 480 000 €
- la contribution au budget annexe des Zones Industrielles : 429 000 €
- la contribution au SDE76 pour les réseaux de télécommunication : 139 000 €
- la subvention d'équilibre du budget Viabilisation ZI : 101 000 €

Les recettes de fonctionnement (hors restes à réaliser)

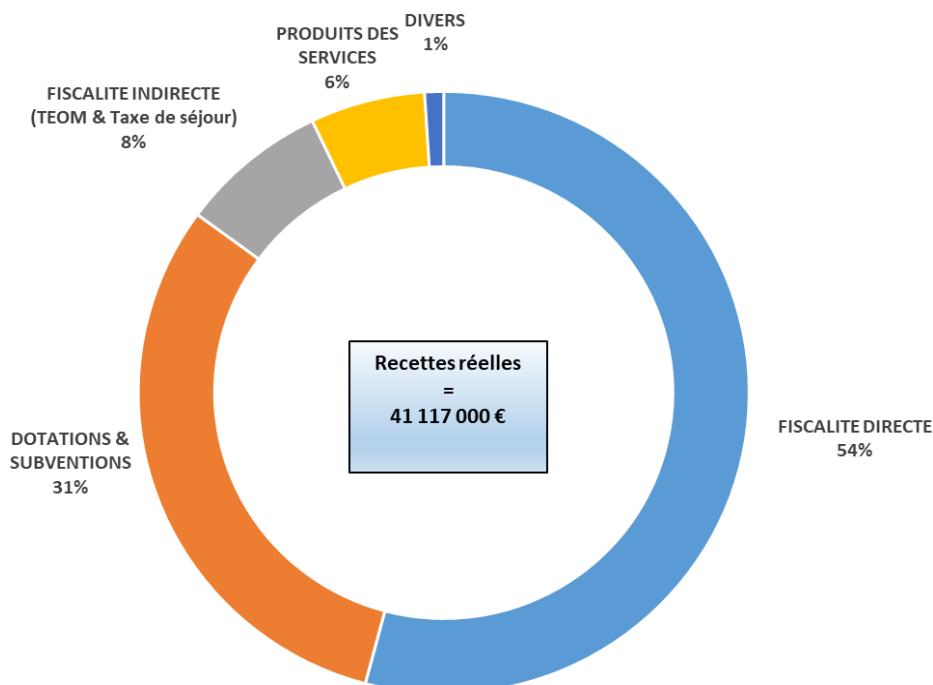
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 41,1 M€.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

FISCALITE DIRECTE	22 260 560 €
DOTATIONS & SUBVENTIONS	12 715 958 €
FISCALITE INDIRECTE (TEOM & Taxe de séjour)	3 229 000 €
PRODUITS DES SERVICES	2 501 045 €
DIVERS	411 347 €
TOTAL - RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	41 117 910 €

La fiscalité directe locale représente la principale ressource de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, soit 54% des recettes réelles de fonctionnement, contre 78% en 2020. Il s'agit principalement du foncier bâti, de la TVA³ reversée, du foncier non bâti, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER). L'année 2021 a marqué un tournant important dans la structuration des ressources de la Communauté de Communes. En effet, la part de la fiscalité a diminué en raison de la réforme des impôts de production. Environ 1/3 de la fiscalité locale a été transformé en dotation de l'Etat.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



³ En remplacement de la taxe d'habitation, nationalisée à compter de l'exercice 2021.

FISCALITE LOCALE 2022 PREVISIONNELLE (c/731 + c/73)

FONCIER BÂTI	9 018 000 €
CFE	4 855 000 €
TVA	3 229 000 €
CVAE	2 962 000 €
TAXE D'HABITATION (RS)	1 049 602 €
FONCIER NON BÂTI	581 000 €
IFER	467 000 €
TAXE DE SEJOUR	180 000 €
TEOM	3 101 560 €
TOTAL BRUT	25 443 162 €

Toutefois, il convient de préciser que ce montant brut de fiscalité perçue fait l'objet de **prélèvements⁴ nationaux** comme indiqué ci-dessous :

<input checked="" type="checkbox"/> le FNGIR :	-1 800 129 €
<input checked="" type="checkbox"/> le FPIC :	-2 072 000 €
<input checked="" type="checkbox"/> la contribution au titre du redressement des comptes publics :	-1 209 408 €
SOIT UN TOTAL NET DE FISCALITE LOCALE DE :	20 361 625 €

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est un des plus gros contributeurs au FPIC. Toutefois, la réforme des indicateurs de péréquation (potentiel financier, effort fiscal, ...) initiée par la loi de finances pour 2022 pourrait se traduire par une amélioration des indicateurs pour la CCCA. Ainsi, la contribution nette au FPIC pourrait diminuer dans les années à venir.

Les dotations et participations s'élèvent à 12 716 000 €. Même si la dotation de compensation, composante de la DGF, diminue chaque année en raison de son caractère de « *variable d'ajustement* » de l'enveloppe gagée des concours financiers de l'Etat, le montant global des dotations et participations s'accroît fortement en raison de la transformation d'une partie de la fiscalité locale en dotation de l'Etat. Ceci afin d'alléger les impôts de production acquittés par les entreprises. Ce montant de dotation s'élève à 9 450 000 €.

Enfin, la participation du budget principal au profit des foyers fiscaux assujettis à la TEOM s'accroît en 2022 afin d'atténuer l'augmentation de la TEOM résultant de la hausse du coût des déchets ménagers (SMITVAD et marchés de prestations de services). Cette contribution financière de la CCCA est portée à 30% en 2022 contre 25% les années précédentes.

⁴ Les prélèvements sur la fiscalité directe locale sont comptabilisés, en comptabilité publique, en atténuations de produits. Ces derniers constituent une composante des dépenses réelles de fonctionnement.

S'agissant des produits des services, on constate une augmentation par rapport à l'année 2021. Cela s'explique par un fonctionnement redevenu normal des services communautaires après la crise sanitaire.

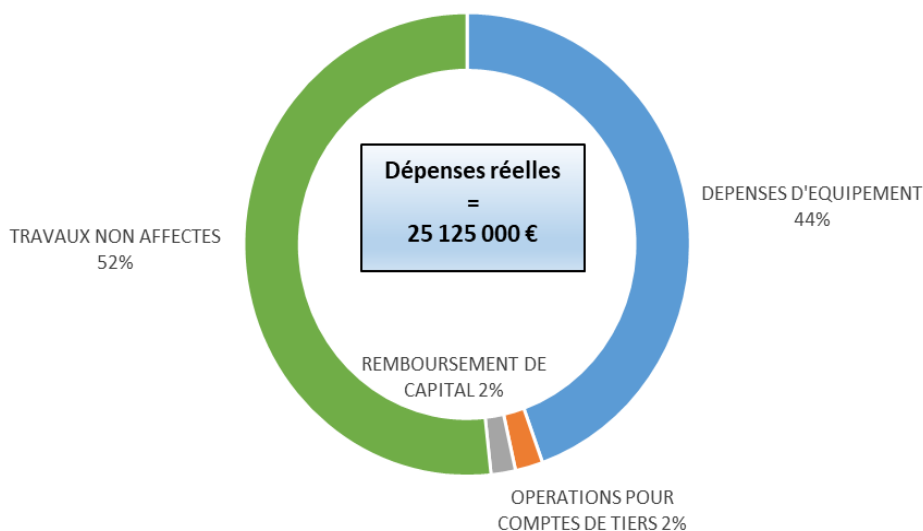
Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'EQUIPEMENT	11 186 204 €
OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	501 414 €
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	445 322 €
TRAVAUX NON AFFECTES	12 991 552 €
TOTAL - DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 124 492 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



Le détail des investissements par opération est précisé dans la 2^{ème} partie du présent rapport.

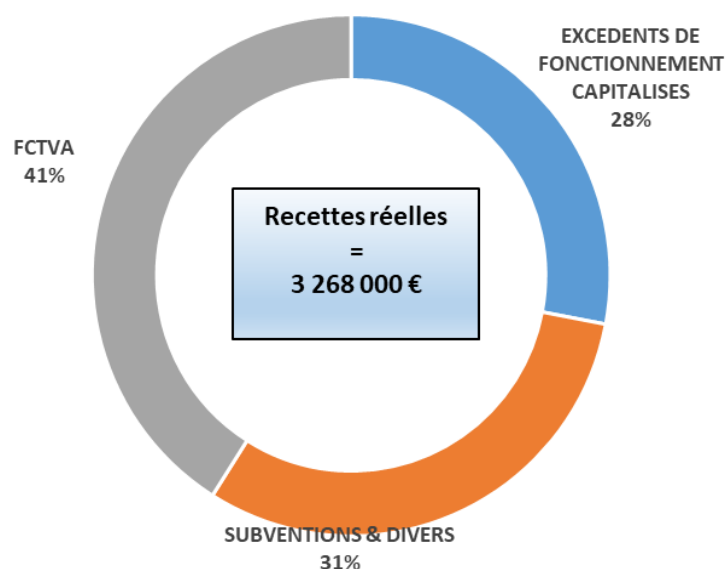
Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL

EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	915 125 €
SUBVENTIONS & DIVERS	1 012 882 €
FCTVA	1 340 000 €
TOTAL - RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 268 007 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



D'autres ressources participent à l'équilibre de la section d'investissement.

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique l'**équilibre du budget principal** et met en lumière l'autofinancement assuré par l'**épargne brute**⁵ et le prélèvement sur le fonds de roulement.

**Présentation simplifiée
de l'équilibre
du budget principal 2022
(RAR inclus)**

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Dépenses de gestion 39 616 000 €	Recettes de fonctionnement 41 118 000 €
	Frais Financiers 38 000 €	
	EPARGNE BRUTE 1 464 000 €	
Investissement	Capital de la dette 445 000 €	EPARGNE BRUTE 1 464 000 €
	Dépenses d'équipement 13 222 000 €	Recettes d'investissement 2 789 000 €
	Travaux non affectés 12 992 000 €	Fonds de roulement 12 992 000 €

Prélèvement sur le fonds de roulement 9 414 000 €

⁵ L'épargne brute est un concept central de l'analyse financière. Elle correspond au solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement récurrentes.

Pour permettre de mieux apprécier la nature des crédits alloués aux compétences exercées par la communauté de communes et au fonctionnement de l'institution, il est proposé de présenter les dépenses et les recettes réelles du budget principal par service.

1.2 – La présentation par services du budget principal

En complément de la présentation réglementaire et dans le respect des nomenclatures comptables, la Communauté de Communes organise sa gestion budgétaire autour de **la notion de service**.

Ce découpage analytique du budget permet d'améliorer la transparence et de mesurer la performance communautaire en poursuivant les objectifs suivants :

- Identifier et mesurer le coût des politiques menées par l'établissement,
- Mieux évaluer les actions de la Communauté de Communes,
- Définir de nouveaux objectifs d'amélioration du service public.

Dans le prolongement des orientations présentées lors du DOB en mars dernier, 2 nouveaux services analytiques ont été créés : **le service Mobilités et le Développement Durable**.

Ils correspondent à de nouvelles compétences exercées par la Communauté de Communes.

Le tableau ci-dessous présente **les dépenses réelles de fonctionnement** (*hors restes à réaliser*) par services en faisant ressortir **le coût net** de chacune des politiques menées.

Il en ressort que les **Transferts financiers aux Communes** (24%), la **Voirie – Eclairage Public** (13%), la **Culture** (6%), la **Petite Enfance/Enfance/Jeunesse** (5%), les **Piscines Communautaires** (4%) et **l'Economie** (2%) représentent plus de **50% du coût net total** des services communautaires.

Il est à noter que le coût net de **l'administration générale** (secrétariat, accueil,...) et **des services généraux** (Finances, Ressources humaines, Juridique, Achats et Marchés publics,...) se situe à **12 %**.

PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2022 PAR SERVICES

(Dépenses réelles de fonctionnement hors restes à réaliser)

Service	2022		Coût net	en % du coût net total
	Dépenses	Recettes		
PETITE ENFANCE	1 699 384 €	1 332 637 €	366 747 €	1,5%
ENFANCE	1 495 190 €	724 221 €	770 969 €	3,1%
JEUNESSE	271 636 €	52 100 €	219 536 €	0,9%
SERVICES A LA POPULATION	267 037 €	114 562 €	152 475 €	0,6%
FONCTIONNEMENT GENERAL DSAP	264 291 €	2 455 €	261 836 €	1,0%
TRANSPORTS	548 290 €	0 €	548 290 €	2,2%
CENTRE SOCIAL APOSTROPHE	300 688 €	111 000 €	189 688 €	0,8%
LA CLUSAZ	810 739 €	373 000 €	437 739 €	1,7%
CULTURE	1 764 197 €	169 949 €	1 594 248 €	6,3%
VIE ASSOCIATIVE (nouveau service)	138 348 €	0 €	138 348 €	0,6%
COMMUNICATION	331 535 €	0 €	331 535 €	1,3%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION	7 891 336 €	2 879 924 €	5 011 412 €	19,9%
DECHETS MENAGERS	4 989 816 €	3 695 682 €	1 294 134 €	5,2%
PATRIMOINE-LOGEMENT	287 199 €	35 396 €	251 803 €	1,0%
VOIRIE-ECLAIRAGE PUBLIC	3 228 621 €	28 730 €	3 199 891 €	12,7%
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	110 023 €	6 195 €	103 828 €	0,4%
AVANT-PORT DE ST VALERY EN CAUX	164 341 €	0 €	164 341 €	0,7%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	8 779 999 €	3 766 003 €	5 013 996 €	20,0%
URBANISME	212 415 €	0 €	212 415 €	0,8%
PISCINES COMMUNAUTAIRES	1 180 664 €	79 201 €	1 101 463 €	4,4%
ACCUEIL, ASSEMBLEES ET MOYENS GENERAUX	416 189 €	6 685 €	409 504 €	1,6%
INFORMATIQUE	200 783 €	0 €	200 783 €	0,8%
JURIDIQUE	186 405 €	0 €	186 405 €	0,7%
SUIVI DES CONCESSIONS	121 965 €	0 €	121 965 €	0,5%
SOUS-TOTAL DIRECTION JURIDIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	2 318 421 €	85 886 €	2 232 535 €	8,9%
SPORTS	666 469 €	130 000 €	536 469 €	2,1%
TOURISME & LOISIRS	681 649 €	180 000 €	501 649 €	2,0%
BASE DU LAC DE DANIEL (hors AOT)	905 577 €	300 000 €	605 577 €	2,4%
MOBILITES	469 845 €	0 €	469 845 €	1,9%
ECONOMIE	584 316 €	0 €	584 316 €	2,3%
DEVELOPPEMENT DURABLE	252 165 €	0 €	252 165 €	1,0%
NOUVELLE ZONE - AERODROME	74 496 €	14 621 €	59 875 €	0,2%
PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE	290 589 €	0 €	290 589 €	1,2%
SOUS-TOTAL DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	3 925 106 €	624 621 €	3 300 485 €	13,1%
DIRECTION GENERALE - SECRETARIAT DU PRESIDENT	280 103 €	0 €	280 103 €	1,1%
SOUS-TOTAL DIRECTION GENERALE - SECRETARIAT DU PRESIDENT	280 103 €	0 €	280 103 €	1,1%
TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES	6 048 500 €	0 €	6 048 500 €	24,1%
SOUS-TOTAL TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES	6 048 500 €	0 €	6 048 500 €	24,1%
FINANCES	314 809 €	0 €	314 809 €	1,3%
MARCHES PUBLICS	279 569 €	0 €	279 569 €	1,1%
ACHATS PUBLICS	201 836 €	11 636 €	190 200 €	0,8%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES FINANCES, DE LA COMMANDE ET DE L'ACHAT PUBLICS	796 214 €	11 636 €	784 578 €	3,1%
RESSOURCES HUMAINES	1 020 401 €	2 426 €	1 017 975 €	4,1%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1 020 401 €	2 426 €	1 017 975 €	4,1%
COOPERATION DECENTRALISEE	9 200 €	0 €	9 200 €	0,0%
SOUS-TOTAL COOPERATION DECENTRALISEE	9 200 €	0 €	9 200 €	0,0%
DIVERS + DEPENSES IMPREVUES	15 000 €	0 €	15 000 €	0,1%
SUBVENTIONS BUDGETS ANNEXES	1 409 090 €	0 €	1 409 090 €	5,6%
SOUS-TOTAL DIVERS	1 424 090 €	0 €	1 424 090 €	5,7%
TOTAL DIRECTIONS BUDGET PRINCIPAL	32 493 370 €	7 370 496 €	25 122 874 €	100,0%
REFACTURATION	407 071 €	392 419 €		
PRELEVEMENTS FPIC + FNGIR + REDRESSEMENT CP + DEGREVEMENTS	5 342 778 €	0 €		
TOTAL PRELEVEMENT & REFACTURATION	5 749 849 €	392 419 €		
TOTAL DRF BUDGET PRINCIPAL (Etat II-C2 budget primitif)	38 243 219 €	7 762 915 €		

1.3 – La présentation générale des budgets annexes

Les budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement représentent les principaux services annexes de la Communauté de Communes car ils représentent plus de 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

BUDGETS 2022 <i>Dépenses et Recettes réelles</i>	SECTION	Part du budget dans les dépenses réelles de la CCCA en %	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		
				Recettes réelles <i>(hors compensation)</i>	Déficit (-) / Excédents (+) reportés	COMPENSATION <i>(du budget principal)</i>
ZONES INDUSTRIELLES	FONCTIONNEMENT	2%	426 504 €	361 913 €	0 €	428 562 €
	INVESTISSEMENT		1 349 025 €	640 797 €	344 257 €	0 €
DELEGATION EAU	FONCTIONNEMENT	10%	322 534 €	1 210 666 €	6 964 999 €	0 €
	INVESTISSEMENT		8 903 685 €	435 982 €	614 572 €	0 €
ASSAINISSEMENT DELEGATION	FONCTIONNEMENT	8%	959 257 €	1 112 804 €	3 282 877 €	0 €
	INVESTISSEMENT		6 380 111 €	825 377 €	2 118 311 €	0 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	0,3%	76 191 €	79 838 €	164 125 €	0 €
	INVESTISSEMENT		221 227 €	0 €	53 455 €	0 €
LAC DE CANIEL (AOT)	FONCTIONNEMENT	0,6%	53 227 €	38 000 €	0 €	48 767 €
	INVESTISSEMENT		458 648 €	0 €	425 108 €	0 €
PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY	FONCTIONNEMENT	1,7%	494 086 €	531 350 €	232 255 €	0 €
	INVESTISSEMENT		1 041 907 €	372 464 €	399 924 €	0 €
VIABILISATION ZI	FONCTIONNEMENT	0,27%	5 €	0 €	-101 581 €	101 581 €
	INVESTISSEMENT		240 698 €	0 €	240 703 €	0 €
GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	FONCTIONNEMENT	1,5%	547 404 €	52 179 €	0 €	830 180 €
	INVESTISSEMENT		800 260 €	294 545 €	170 760 €	0 €

L'équilibre financier de certains budgets annexes nécessitent le versement d'une compensation du budget principal car leurs ressources propres ne suffisent pas à couvrir leurs dépenses.

2^{ème} Partie : Les grands équilibres financiers des budgets communautaires

La seconde partie de ce rapport présente une vision synthétique des différents budgets afin de faire ressortir les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette, fonds de roulement...). Cette présentation s'appuie uniquement sur les mouvements budgétaires réels de chacun des budgets⁶ présentés.

Par ailleurs, quelques retraitements comptables sont nécessaires afin de déterminer des soldes de gestion représentatifs de la situation financière du budget considéré :

- Les charges de personnel sont présentées, après neutralisation des opérations de remboursement (congrés maladie et maternité) et de reversement (des budgets annexes en contrepartie de la mise à disposition de personnel)
- Les charges de fonctionnement courant sont également corrigées des reversements effectués par les budgets annexes pour la prise en charge de dépenses de gestion
- Les produits de cessions d'immobilisations sont retraités pour les faire apparaître comme une ressource d'investissement, eu égard à l'absence de caractère de récurrence

⁶ Toutefois, pour les budgets relevant de la M4 (Port Intercommunal de St Valery en Caux, Lac de Caniel, Délégation Eau, Délégation Assainissement, Assainissement non Collectif, Golf de la Côte d'Albâtre) le tableau d'analyse financière fait apparaître « la dotation nette aux amortissements à couvrir ». Le champ d'application de l'amortissement en M4 s'étend à l'ensemble des immobilisations à la différence de la M57 qui circonscrit la comptabilisation des amortissements aux seuls biens mobiliers et/ou productifs de revenus. L'épargne brute doit être d'un niveau suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements, contrainte supplémentaire pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4.

BP 2022
BUDGET PRINCIPAL + PISCINES

Tableaux financiers MAJ du 09/03/22	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Produits fiscaux	33 145 893 €	25 489 560 €
+ Dotations et subventions	3 477 469 €	12 715 958 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante nets	2 260 664 €	2 519 973 €
- FNGIR	-1 800 129 €	-1 800 129 €
- FPIC	-1 870 375 €	-2 072 000 €
- Autres reversements de fiscalité	-9 500 €	0 €
- Redressement au titre des comptes publics	-1 209 408 €	-1 209 408 €
+ Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	0 €
= Produits courants	33 994 614 €	35 643 954 €
- Charges de personnel (<i>nettes du rembt des BA</i>)	10 590 830 €	11 292 681 €
- Charges de fonctionnement courant nettes	12 969 201 €	13 964 151 €
- DSC	5 934 500 €	5 934 500 €
- Attribution de compensation	110 000 €	114 000 €
- Restes à réaliser de fonctionnement	1 076 920 €	1 410 943 €
= Charges courantes	30 681 451 €	32 716 275 €
= Excédent brut courant	3 313 163 €	2 927 679 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	8 456 €	0 €
- Charges exceptionnelles	31 273 €	16 723 €
- Subventions aux budgets annexes	1 143 028 €	1 409 090 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	500 000 €	0 €
= Epargne de gestion	1 647 318 €	1 501 866 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	33 500 €	38 118 €
= Epargne brute	1 613 818 €	1 463 748 €
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	385 829 €	445 322 €
= Epargne nette	1 227 989 €	1 018 426 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	9 649 480 €	11 186 205 €
+ Autres dépenses d'investissement	420 000 €	501 414 €
+ Dépenses imprévues d'investissement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	500 000 €	0 €
+ Avance remboursable budget annexe viabilisation Zones	11 262 €	0 €
+ Travaux non affectés	12 143 857 €	12 991 552 €
+ Restes à réaliser	2 327 062 €	1 534 072 €
= Dépenses d'investissement non financières	25 051 661 €	26 213 242 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	1 742 604 €	2 112 184 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	306 885 €	240 698 €
+ Restes à réaliser	616 810 €	436 212 €
= Recettes d'investissement non financières	2 666 299 €	2 789 094 €
+ Cessions d'immobilisations	22 150 €	0 €
= Besoin total de financement	-22 363 211 €	-23 424 148 €
+ Epargne nette	1 227 989 €	1 018 426 €
= Besoin résiduel de financement	-21 135 222 €	-22 405 722 €
+ Emprunts hors réaménagement	2 000 000 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-19 135 222 €	-22 405 722 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	19 135 222 €	22 405 722 €
+ Variation du fonds de roulement	-19 135 222 €	-22 405 722 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une **diminution de l'épargne brute**, sous l'effet de 3 principaux facteurs :

⇒ L'accroissement des dépenses d'un montant global estimé à 1 539 000 € est lié à des mesures nouvelles détaillées dans le tableau ci-dessous :

Accroissement du budget de fonctionnement voirie - électrification - EP	167 000 €
AMO extension pistes cyclables	100 000 €
Etude gisement bois pour chaudière biomasse	70 000 €
Plan mobilité	60 000 €
Etude TAXIRAIL	60 000 €
Opération manifestation grand public	50 000 €
AMO thermique (suite Audit SDE76)	50 000 €
AMO modification du mode de gestion de l'office de tourisme	40 000 €
Mission programmiste BET Hôtel Communautaire	30 000 €
Etude mise en place d'un bail environnemental aux Basses Eaux	30 000 €
AMO Contrat de performance énergétique	25 000 €
Bourse BAFA (100 jeunes)	20 000 €
Opération de dynamisation du commerce local	20 000 €
Remplacement de l'Autocom	18 000 €
AMO Rénovation thermique Hôtel d'entreprises du Littoral, Coworking et Conteville	15 000 €
Participation rémunération chargé de mission PVD	14 000 €
Domage ouvrage agrandissement crèche Merlin	12 000 €
Salon des producteurs locaux (place événementielle du Lac de Caniel)	7 000 €
Sous-total mesures nouvelles non récurrentes	788 000 €
Evolution des prix des marchés TRI et DECHETTERIES + évolution TGAP + SMITVAD	488 000 €
3 séjours supplémentaires Classes de neige	101 000 €
Entretien talus ZI de Paluel et élagage ZI Clermont	39 000 €
Conseillère numérique	30 000 €
Redevance logiciel Astech : gestion du patrimoine et de l'inventaire	27 000 €
Goûters périscolaire	19 000 €
Maintenance des luminaires de la base de loisirs de Caniel (obligation constructeur)	15 000 €
Séjour CVL 6 à 11 ans Printemps	7 600 €
Dématérialisation des autorisations d'urbanisme	7 500 €
Plaquette attractivité de présentation du territoire	5 000 €
FEAMP 2021-2027	5 000 €
Conseil Intercommunal des Jeunes	3 800 €
Séjour Europe	2 800 €
Sous-total mesures nouvelles récurrentes	750 700 €

⇒ Une augmentation des restes à réaliser de fonctionnement de fin 2021 pour des travaux de télécom menés par le SDE76 à partir de conventions ORANGE

⇒ l'intégration du budget SPOM pour 1 074 000 €,

- **Le montant des investissements** atteint **13 222 000 €** (RAR inclus). Leur financement est assuré par des subventions, la récupération du FCTVA, l'épargne nette et la variation du fonds de roulement. Aucun emprunt n'est prévu sur ce budget.

- **Les travaux non affectés correspondent au fonds de roulement non utilisé** destiné

au financement des investissements des prochaines années.

BP 2022
BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Produits fiscaux	0 €	0 €
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	357 111 €	361 462 €
+ <i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	369 600 €	428 562 €
= Produits courants	726 711 €	790 024 €
- Charges de personnel nettes	32 381 €	35 747 €
- Charges de fonctionnement courant	393 846 €	314 708 €
- DSC		
- <i>Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>48 302 €</i>	<i>69 365 €</i>
= Charges courantes	474 529 €	419 820 €
= Excédent brut courant	252 182 €	370 204 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	451 €
- Charges exceptionnelles	287 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	10 000 €	0 €
= Epargne de gestion	241 895 €	370 655 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	9 772 €	6 684 €
= Epargne brute	232 123 €	363 971 €
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>378 000 €</i>	<i>363 971 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	140 410 €	145 029 €
= Epargne nette	91 713 €	218 942 €
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	1 183 936 €	690 686 €
+ Travaux non affectés	231 309 €	456 984 €
+ Dépenses imprévues d'investissement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	10 000 €	0 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>59 170 €</i>	<i>56 326 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	1 484 415 €	1 203 996 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	844 651 €	586 746 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	767 €	11 771 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	845 418 €	598 517 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	42 280 €
= Besoin total de financement	-638 997 €	-563 199 €
+ Epargne nette	91 713 €	218 942 €
= Besoin résiduel de financement	-547 284 €	-344 257 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-547 284 €	-344 257 €
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	547 284 €	344 257 €
+ Variation du fonds de roulement	-547 284 €	-344 257 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les points suivants :

- **une épargne brute de 364 000 €** constatée après la compensation du budget principal à hauteur de 429 000 €. Sans cette compensation, l'épargne nette serait négative. En effet, l'instruction budgétaire et comptable M57 impose aux collectivités la comptabilisation des amortissements pour les immobilisations génératrices de revenus. L'épargne nette est donc la résultante de **recettes budgétaires non récurrentes**.

Autrement dit, les ressources récurrentes constituées des loyers ne permettent pas de financer, a minima, le renouvellement des immobilisations assuré par les dotations aux amortissements.

- **un montant d'investissements à hauteur de 691 000 €** (fin de la réhabilitation du bâtiment ex-Techman phase n°2) financés à la fois par des subventions d'organismes extérieurs, l'autofinancement et le fonds de roulement.

BP 2022
BUDGET LAC DE CANIEL (AOT)

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	35 000 €	38 000 €
= Produits courants	35 000 €	38 000 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	16 393 €	44 970 €
- DSC		
- Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	8 258 €
= Charges courantes	16 393 €	53 227 €
= Excédent brut courant	18 607 €	-15 227 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	26 367 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	38 260 €	48 767 €
= Epargne de gestion	30 500 €	33 540 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	0 €	0 €
= Epargne brute	30 500 €	33 540 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	30 500 €	33 540 €
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	0 €	0 €
= Epargne nette	30 500 €	33 540 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Travaux d'investissements programmés	107 138 €	224 166 €
+ Travaux non affectés	347 288 €	210 065 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	25 303 €	24 417 €
= Dépenses d'investissement non financières	479 728 €	458 648 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	0 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-479 728 €	-458 648 €
+ Epargne nette	30 500 €	33 540 €
= Besoin résiduel de financement	-449 228 €	-425 108 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-449 228 €	-425 108 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	449 228 €	425 108 €
+ Variation du fonds de roulement	-449 228 €	-425 108 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

Le budget annexe Lac Caniel retrace l'ensemble des flux budgétaires liés à la **convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public signée avec la société Lake.**

L'Administration Fiscale, saisie dans le cadre de la procédure du rescrit fiscal, a confirmé, dans un courrier daté du 11 décembre 2018, que la redevance perçue par la CCCA en contrepartie de l'occupation du domaine public devait être placée dans le champ d'application de la TVA. En conséquence, **le budget est assujetti à la TVA** et les montants budgétaires sont exprimés HT.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments ci-après :

- **une épargne brute de 33 500 €**, alimentée par la redevance versée par la société Lake (38 000 €) et par une compensation du budget principal (49 000 €), qui permet avec les excédents reportés de couvrir la dotation nette aux amortissements en augmentation constatée au budget primitif 2022.

- **un montant de travaux programmés de 249 000 €**, totalement autofinancé, pour assurer le renouvellement des équipements prévus dans le cadre de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et permettre des aménagements sur les bâtiments et les équipements existants.

BP 2022
BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY EN CAUX

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	526 400 €	527 160 €
= Produits courants	526 400 €	527 160 €
- Charges de personnel nettes	250 600 €	260 685 €
- Charges de fonctionnement courant	224 874 €	219 380 €
- Restes à réaliser de fonctionnement	4 455 €	5 219 €
= Charges courantes	479 928 €	485 284 €
= Excédent brut courant	46 472 €	41 876 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	2 270 €	2 165 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés	2 000 €	2 000 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	139 000 €	0 €
= Epargne de gestion	181 202 €	37 711 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	506 €	451 €
= Epargne brute	180 696 €	37 260 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>163 987 €</i>	<i>167 210 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	13 533 €	13 588 €
= Epargne nette	167 163 €	23 672 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	599 407 €	995 578 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	27 644 €	32 741 €
= Dépenses d'investissement non financières	627 051 €	1 028 319 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	237 106 €	97 464 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	237 106 €	97 464 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-389 945 €	-930 855 €
+ Epargne nette	167 163 €	23 672 €
= Besoin résiduel de financement	-222 782 €	-907 183 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	275 000 €
= Variation du fonds de roulement	-222 782 €	-632 183 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	222 782 €	632 183 €
+ Variation du fonds de roulement	-222 782 €	-632 183 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 37 000 €.** Cette épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements. En effet, cette dernière est financée en partie par les excédents de fonctionnement reportés. Cela traduit une situation financière structurellement et durablement déficitaire dans laquelle les ressources de l'année ne permettent plus de couvrir les amortissements permettant d'assurer le renouvellement des immobilisations.

La Communauté de Communes va engager une réflexion sur la mise en œuvre d'actions mutualisées avec un mode de gouvernance adapté du fait de cette situation financière particulière.

- **un montant de travaux programmés de 1 028 000 €** intégrant le dragage en cours du port de plaisance et la mise aux normes de l'Aire technique Ouest bénéficiant d'une subvention de l'Agence de l'Eau.

BP 2022
BUDGET DELEGATION ASSAINISSEMENT

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 109 144 €	1 112 804 €
+ Restes à réaliser de fonctionnement	2 362 €	0 €
= Produits courants	1 111 506 €	1 112 804 €
- Charges de personnel nettes	148 691 €	154 212 €
- Charges de fonctionnement courant	353 405 €	476 286 €
- Reversement AE		
- Restes à réaliser de fonctionnement	1 236 €	20 237 €
= Charges courantes	503 332 €	650 735 €
= Excédent brut courant	608 174 €	462 068 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	135 €	0 €
- Charges exceptionnelles	265 203 €	268 697 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	343 106 €	193 371 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	40 867 €	39 825 €
= Epargne brute	302 239 €	153 546 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>897 000 €</i>	<i>882 577 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	432 948 €	419 722 €
= Epargne nette	-130 709 €	-266 176 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	4 587 210 €	4 058 337 €
+ Autres dépenses d'investissement	730 000 €	110 000 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+travaux non affectés	2 583 425 €	1 526 679 €
+ Restes à réaliser	315 827 €	265 373 €
= Dépenses d'investissement non financières	8 216 463 €	5 960 389 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	1 513 783 €	37 113 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	1 500 000 €	690 000 €
+ Restes à réaliser	98 264 €	98 264 €
= Recettes d'investissement non financières	3 112 047 €	825 377 €
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-5 104 415 €	-5 135 012 €
+ Epargne nette	-130 709 €	-266 176 €
= Besoin résiduel de financement	-5 235 124 €	-5 401 188 €
+ Emprunts hors réaménagement	50 748 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-5 184 376 €	-5 401 188 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	5 184 376 €	5 401 188 €
+ Variation du fonds de roulement	-5 184 376 €	-5 401 188 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 153 000 €** contre 302 000 € en 2021. Cette diminution provient essentiellement de l'hygiénisation des boues COVID19 issues des stations d'épuration et de la prise en charge de l'AMO pour l'étude du mode de gestion du service assainissement car le contrat de DSP en cours se termine le 31/12/2023.

Par ailleurs, il convient de constater que la dotation nette aux amortissements 2022 excède le montant de l'épargne brute. Cette situation témoigne **d'une situation structurellement déficitaire** qui nécessitera une évolution de la redevance d'assainissement dans les années à venir.

- **un montant de travaux programmés** (hors travaux non affectés) **pour 4 500 000 €**. Ces travaux sont financés par :

- ☞ des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département
- ☞ des avances remboursables de l'Agence de l'Eau (« prêts à taux 0 »)
- ☞ l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement

BP 2022 BUDGET DELEGATION EAU

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 206 174 €	1 210 523 €
= Produits courants	1 206 174 €	1 210 523 €
- Charges de personnel nettes	154 970 €	117 910 €
- Charges de fonctionnement courant	204 868 €	174 479 €
- Reversement AE		
- Restes à réaliser de fonctionnement	19 500 €	20 656 €
= Charges courantes	379 338 €	313 045 €
= Excédent brut courant	826 836 €	897 478 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	1 335 €	143 €
- Charges exceptionnelles	0 €	8 200 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	828 171 €	889 421 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	1 428 €	1 289 €
= Epargne brute	826 743 €	888 132 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	402 000 €	416 500 €
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	7 050 €	7 189 €
= Epargne nette	819 693 €	880 943 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	1 867 724 €	2 529 031 €
+ Autres dépenses d'investissement	7 080 €	982 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	6 303 375 €	6 270 549 €
+ Restes à réaliser	218 774 €	95 934 €
= Dépenses d'investissement non financières	8 396 953 €	8 896 496 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	
+ Autres recettes réelles d'investissement	345 000 €	435 982 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	345 000 €	435 982 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-8 051 953 €	-8 460 514 €
+ Epargne nette	819 693 €	880 943 €
= Besoin résiduel de financement	-7 232 260 €	-7 579 571 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-7 232 260 €	-7 579 571 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	7 232 260 €	7 579 571 €
+ Variation du fonds de roulement	-7 232 260 €	-7 579 571 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 888 000 €** contre 827 000 € en 2021. La structure des dépenses et des recettes est comparable d'une année sur l'autre.

Le service de l'eau est, par ailleurs, très peu endetté puisque l'épargne nette est quasiment semblable à l'épargne brute.

- **des investissements programmés à hauteur de 2 600 000 €**. Ces travaux sont financés par l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement.

BP 2022
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	80 539 €	79 058 €
= Produits courants	80 539 €	79 058 €
- Charges de personnel nettes	43 232 €	43 356 €
- Charges de fonctionnement courant	18 250 €	30 215 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Charges courantes	61 482 €	73 571 €
= Excédent brut courant	19 057 €	5 487 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	180 €	780 €
- Charges exceptionnelles	2 950 €	2 500 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	16 287 €	3 767 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	155 €	120 €
= Epargne brute	16 132 €	3 647 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>19 500 €</i>	<i>22 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	2 060 €	2 103 €
= Epargne nette	14 072 €	1 544 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	2 692 €	0 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	185 321 €	219 124 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	188 013 €	219 124 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	311 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	311 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-187 702 €	-219 124 €
+ Epargne nette	14 072 €	1 544 €
= Besoin résiduel de financement	-173 630 €	-217 580 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-173 630 €	-217 580 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	173 630 €	217 580 €
+ Variation du fonds de roulement	-173 630 €	-217 580 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 3 600 €** contre 16 000 € en 2021.

Le budget 2022 intègre les immobilisations installées par l'ex-SIAEPA de Fontaine le Dun sur le domaine privé, dans le cadre de conventions signées avec les usagers concernés. Il en résulte une obligation d'entretenir et d'amortir les biens transférés, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49.

Ce budget 2022 comporte un effort financier plus important en termes d'entretien.

- le montant de l'épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements (22 000 €). Le financement du renouvellement des immobilisations est donc assuré par une ponction sur les excédents budgétaires.

- **Aucun investissement n'est programmé en 2022.**

Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2021 du plan de financement.

BUDGET VIABILISATION ZI

(Comptabilité de stock)

	BUDGET 2022	
	Dépenses	Recettes
SECTION FONCTIONNEMENT		
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + chap.65)	5 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	75 298 €	75 303 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS	0 €	101 581 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	101 581 €	0 €
Total	176 884 €	176 884 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	75 303 €	75 298 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	240 698 €	240 703 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	0 €	
Total	316 001 €	316 001 €

Par délibération n°150218-04 en date du 18 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau budget annexe afin d'individualiser, dans une comptabilité de stock, l'opération de viabilisation d'une parcelle de 2,5 hectares sise sur la zone industrielle de Sasseville. Le plan de financement de cette opération de viabilisation fait l'objet d'une modification par délibération séance tenante.

Le suivi d'une telle opération en M57 est complexe puisqu'il s'agit de recenser tous les flux en section de fonctionnement afin de constater la constitution de stocks de terrains à vendre puis ensuite d'enregistrer les ventes de terrain au fur et à mesure des opérations de déstockage des parcelles.

BP 2022
BUDGET GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Produits fiscaux		
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	74 000 €	45 579 €
= Produits courants	74 000 €	45 579 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	99 245 €	478 899 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>2 748 €</i>	<i>29 122 €</i>
= Charges courantes	101 993 €	508 021 €
= Excédent brut courant	-27 993 €	-462 442 €
+ Produits exceptionnels	40 712 €	6 600 €
- Charges exceptionnelles	34 112 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>	<i>426 373 €</i>	<i>830 180 €</i>
= Epargne de gestion	404 980 €	374 338 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	41 783 €	39 383 €
= Epargne brute	363 197 €	334 955 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>363 807 €</i>	<i>334 955 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	185 096 €	187 491 €
= Epargne nette	178 101 €	147 464 €
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Dépenses réelles d'équipement	357 000 €	391 201 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	9 018 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>199 106 €</i>	<i>221 568 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	565 124 €	612 769 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	90 000 €	15 738 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	90 000 €	15 738 €
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-475 124 €	-597 031 €
+ Epargne nette	178 101 €	147 464 €
= Besoin résiduel de financement	-297 023 €	-449 567 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	228 000 €
= Variation du fonds de roulement	-297 023 €	-221 567 €
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2021	BP 2022
+ Fonds de roulement reporté	297 023 €	221 567 €
+ Variation du fonds de roulement	-297 023 €	-221 567 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- un accroissement des charges de fonctionnement courant : la Chambre Régionale des Comptes demande que toutes les dépenses relatives à la délégation de service public du Golf soient retracées dans le budget annexe du golf, y compris la compensation pour contrainte de service public versée au Délégitaire (334 000 €) qui était auparavant prise en compte sur le budget principal,

- **une épargne brute de 334 000 €** provenant de la compensation globale versée par le budget principal pour un montant de 830 000 € et de la redevance acquittée par le fermier à hauteur de 46 000 €.

En l'absence d'une compensation sur laquelle le Conseil est amené à délibérer chaque année en application de l'article L. 2224-2 du CGCT, le budget ne serait pas en mesure de comptabiliser ces dépenses obligatoires que sont les dotations nettes aux amortissements (335 000 €).

- **le montant des investissements programmés s'élève à 613 000 €** dont le financement sera assuré par la mobilisation d'un emprunt de 228 000 € et par autofinancement.

INVESTISSEMENTS 2022
(hors remboursement d'emprunts)
BUDGET PRINCIPAL

Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 799 €	11 999 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	655 021 €	85 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 745 €	1 146 587 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	234 311 €
4581	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	182 937 €	501 414 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	12 991 552 €
01201803	PROGRAMME LED	0 €	1 491 900 €
01202101	APCP TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE 2021 A 2025	0 €	1 127 000 €
21208	Amenagements des espaces Lac	0 €	973 084 €
01202007	APCP ELECTRIFICATION 2020 2024	0 €	576 950 €
01202001	GROS ENTRETIEN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	189 271 €	554 971 €
01202008	APCP ECLAIRAGE PUBLIC 2020 2024	0 €	450 707 €
01202116	APCP élaboration du PLUi	0 €	450 000 €
01202117	APCP LED COMMUNE DE SAINT VALERY EN CAUX	0 €	394 258 €
01201708	ATTRIBUTION FDC AUX COMMUNES APCP	0 €	300 000 €
01202201	REHABILITATION PONT VEULES LES ROSES	0 €	300 000 €
21007	Gros travaux avant-Port	0 €	300 000 €
21014	Acquisit° matériel informatique	201 893 €	221 502 €
01202203	ACPC RENOVATION PISCINE DU LITTORAL	0 €	210 000 €
01202104	APCP EXTENSION RESEAU CYCLABLE	0 €	200 000 €
01202118	APCP ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS 2 AUX COMMUNES	0 €	200 000 €
01202204	APCP TRAVAUX CENTRE NAUTIQUE DE VEULETTES SUR MER	0 €	200 000 €
01201906	SUBV REHABILITATION INSTALLATIONS ANC NON CONFORME	0 €	164 840 €
01201904	AIDE LOCALE DU COMMERCE	5 365 €	155 000 €
01201804	Travaux de lutte contre les inondations	0 €	137 200 €
01202112	APCP RENOUVELLEMENT EQUIPEMENTS NAUTIQUES	0 €	134 600 €
01202009	APCP RENOVATION CHALET CLUSAZ	0 €	112 575 €
01202002	TRAVAUX OUVRAGES AVANT-PORT	0 €	100 000 €
01202114	APCP MISE EN PLACE DE BACS ENTERRES TRI ET OMR	0 €	100 000 €
01202206	APCP ITINERAIRES DE RANDONNEES	0 €	100 000 €
01202214	APCP DEVOIR DE MEMOIRE JUIN 1940	0 €	100 000 €
01202208	LOGEMENT SOLIDAIRE	0 €	87 500 €
01201806	APCP CHEMINS DE RANDONNEES	0 €	80 000 €
01202113	GESTION DES BASSES EAUX	30 259 €	80 000 €
01202209	MOBILIER URBAIN MOBILITE	0 €	50 000 €
01202210	REHABILITATION STUDIO ET APPARTEMENT LA CLUSAZ	0 €	50 000 €
01202213	APCP RENOUVELLEMENT DES COLONNES DE TRI	0 €	50 000 €
21036	Nouvelle zone de developpement	0 €	50 000 €
21505	Memoire d'Albatre	0 €	44 100 €
01202202	APCP REAMENAGEMENT AGRANDISSEMENT ACCUEIL MERLIN	0 €	40 000 €
21105	Acquisition instruments	0 €	31 700 €
01202211	REHABILITATION VEHICULE HY	0 €	30 000 €
01201901	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN REGIE	0 €	19 023 €
01202212	APCP TRAVAUX BASE NAUTIQUE DE SAINT AUBIN SUR MER	0 €	15 000 €
01201905	NOUVEAU SITE INTERNET TOURISTIQUE DE LA COTE ALBAT	0 €	12 653 €
01201807	APCP AMENAGEMENTS DE VOIRIE PMR	0 €	10 000 €
01201701	PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE 2017 2020	0 €	3 744 €
01201605	ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION 2016	96 301 €	0 €
01202107	TRAVAUX REHABILITATION BAT. COMMUNAUTAIRE	30 076 €	0 €
01202120	TRAVAUX CENTRE NAUTIQUE VEULETTES	23 303 €	0 €
01202110	RAMBARDE PONT LEVANT ST VALERY	14 472 €	0 €
01202108	TRAVAUX AMENAGEMENTS HÔTEL TECHNIQUE	4 084 €	0 €
20912	Signaletique naut., tour. et env	2 545 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		1 534 072 €	24 679 170 €

BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 870 €	250 000 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	105 000 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	456 984 €
03201801	APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	0 €	335 686 €
03202001	RÉHABILITATION DU COWORKING	5 457 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		56 326 €	1 147 670 €
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 937 €	136 800 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	23 478 €	0 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0 €	982 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	6 270 549 €
001103	REHABILITATION FORAGE CLERMONT 2	0,00	70 000,00
05201701	MBC RENOUVELLT RESEAU EAU POTABLE 2017-2020	0,00	137 112,07
05201901	MODELISATION HYDRAULIQUE TERRITOIRE CCCA	25 118,86	25 118,86
05201902	ACCORD CADRE MAITRISE OEUVRE EAU	0,00	25 000,00
05201905	SCHEMA DIRECTEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE	0,00	160 000,00
05202001	APCP RENOUVELLEMENT CONDUITE EAU CANOUVILLE	0,00	150 000,00
05202002	RENOUVELLEMENT CLOTURE SITES AEP	8 400,00	0,00
05202101	SURPRESSION RESERVOIR JANVILLE	0,00	30 000,00
05202102	APCP Renouvellement réseaux eau potable 2021-2025	0,00	850 000,00
05202103	APCP RENOUVELLEMENT CONDUITE ANGIENS	0,00	650 000,00
05202201	APCP REHABILITATION RESERVOIR VINFRANVILLE	0,00	20 000,00
05202202	APCP RENOUVELLEMENT CONDUITE EAU LE BOURG DUN	0,00	30 000,00
05202203	POSE COMPTEURS SECTORISATION	0,00	200 000,00
05202204	ETUDE FIABILISATION ALIMEN EAU HAUTOT HEUNIERES	0,00	30 000,00
05202205	MO USINE TRAITEMENT EAU POTABLE FORAGES CANY OCQUE	0,00	15 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		95 934 €	8 800 562 €
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	0 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 744 €	0 €
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	136 476 €	110 000 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	1 526 679 €
0500	Rehabilitation sites traitement	82 992,00	285 000,00
06201601	TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS	0,00	60 072,00
06201701	MBC RENOUVELLT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017-2020	0,00	42 813,27
06201801	APCP EXTENSION ZONE COLLECTE BLOSSEVILLE	0,00	1 000 000,00
06201901	ACCORD CADRE MAITRISE OEUVRE ASST	30,14	0,00
06201902	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	0,00	1 000 000,00
06202101	APCP RENOUVELLEMENT RESEAUX ASS 2021-2025	0,00	366 000,00
06202102	APCP REHABILITATION DE RESEAUX	0,00	60 000,00
06202103	APCP REMPL RESEAU QUAI BATELLERIE ST VALERY	0,00	90 440,00
06202201	RENOUVELLEMENT CANA REFOULEMENT PR PLAGE VEUL	0,00	15 000,00
06202202	APCP EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT AVENUE BELGES	0,00	5 000,00
0900	Gros Investissements divers	7 130,57	250 000,00
31503	Nlle Tranche Asst Man/Gueutt/Cailleville	0,00	873 518,21
31504	Reconstruction STEP BOSVILLE	0,00	10 493,44
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		265 373 €	5 695 016 €

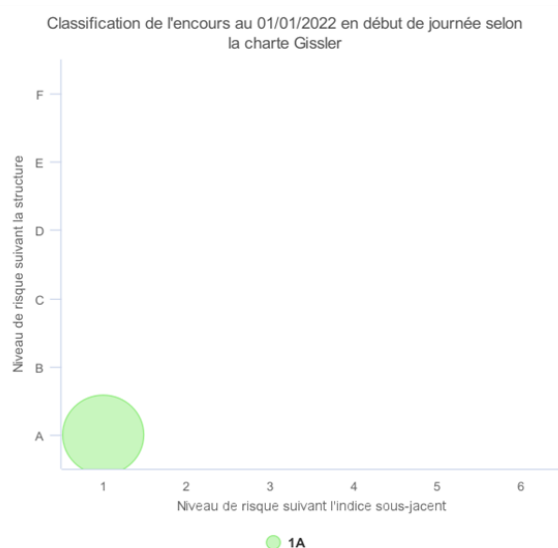
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	45 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	84 124 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	90 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		0 €	219 124 €
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 417 €	0 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	0 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	215 066 €
08201901	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN AOT	0 €	25 166 €
08202201	REMISE EN ETAT ET MISE EN CONFORMITE EQUIP AOT	0 €	80 000 €
08202202	TRAVAUX SUR PLAINE DE JEUX AOT	0 €	114 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		24 417 €	434 231 €
BUDGET ANNEXE PORT DE ST VALERY EN CAUX			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 130 €	164 520 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	0 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
09201901	CHANGEMENT DES PONTONS	0 €	40 000 €
09201902	DRAGAGE DU PORT	0 €	572 500 €
09202101	APCP PONTON EMBARQUEMENT POUR BATEAUX TOURISTIQUES	0 €	20 000 €
09202102	REHABILITATION BÂT EX-NAUTIC76	12 610 €	0 €
1101	Mise normes aire technique ouest	0 €	198 558 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		32 741 €	995 578 €
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2021	BUDGET 2022
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	0 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 452 €	91 201 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	199 116 €	300 000 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		221 568 €	391 201 €

3^{ème} Partie : La dette de la Communauté de communes (tous budgets cumulés)

Au 1^{er} janvier 2022, l'**encours de dette** cumulé sur l'ensemble des budgets s'élève à **10,6 M€**. Ces emprunts sont essentiellement à taux fixe.

Sur la base de la population INSEE 2021⁷ (28 442 habitants), **cet encours de dette s'établit à 372 € par habitant** contre 1 000 € par habitant⁸ au niveau national pour les communautés de communes à fiscalité additionnelle.

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte Gissler).



Catégorie	Encours au 01/01/2022	%
1-A	10 633 160,58	100,00%
TOTAL	10 633 160,58	100 %

Caractéristiques de la dette au 01/01/2022

Encours 10 633 160,60	Nombre d'emprunts * 61
Taux actuariel * 1,25%	Taux moyen de l'exercice 1,34%







⁷ Fournie par la fiche individuelle DGF 2021.

⁸ Source : P. 169 du Rapport sur les finances publiques locales 2018, Observatoire des finances publiques locales.

Le coût moyen de la dette communautaire s'établit à **1,25%** pour une durée de vie résiduelle moyenne des encours de **6 ans**.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2022 est réparti comme suit :

Répartition de l'encours par prêteur

Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
 Société Générale	-	34,5	3 665 410,61
 Agence de l'eau	-	23,0	2 449 080,25
 Crédit Agricole	-	20,6	2 192 988,09
 La banque postale	-	17,3	1 836 144,75
 Dexia Crédit Local de France	-	2,8	297 487,01
 Caisse d'allocations Familiales	-	1,5	156 913,62
 Autres	-	0,3	35 136,27
TOTAL			10 633 160,60

Répartition de l'encours par budget

Budget	%	Montant
 Budget Assainissement (DSP)	34,05 %	3 620 099,20
 Budget Principal	30,35 %	3 227 647,08
 Budget Golf de la Cote d'Albatre	29,53 %	3 139 990,69
 Budget Zones Industrielles	4,46 %	474 770,33
 Autres	1,60 %	170 653,30
TOTAL		10 633 160,60

Les budgets Principal, Assainissement et Golf de la Côte d'Albâtre représentent près de 95% de l'encours de la dette souscrite par l'établissement public.